

Direction générale des entreprises  
Service de l'industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 7 juin 2016 portant nomination au conseil d'administration  
du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu les articles L. 521-1 à L. 521-12 du code de la recherche codifiés par l'ordonnance n° 2014-135 du 17 février 2014;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2015 portant création du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites;

Vu l'arrêté du 7 janvier 2016 portant nomination au conseil d'administration du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. CANALS (Alain) est nommé membre du conseil d'administration du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites, au titre des représentants des chefs d'entreprise, en remplacement de M. JOCHEM (Olivier), démissionnaire.

Article 2

Le chef du service de l'industrie de la Direction générale des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 7 juin 2016.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le chef du service de l'industrie  
de la Direction générale des entreprises,*  
C. LEROUGE